PROJET RÉFÉRENT

Renaturation des délaissés routiers



OBJET DE L'OPÉRATION

Accompagner le Conseil départemental de la Gironde dans la définition d’une stratégie de renaturation des délaissés routiers afin de réduire l’artificialisation des sols et renforcer la continuité écologique.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Dans le cadre de sa politique environnementale, le Conseil départemental de la Gironde souhaite valoriser des espaces résiduels issus d’anciennes infrastructures routières, aujourd’hui délaissés et souvent imperméabilisés.
Ces sites représentent à la fois une contrainte (fragmentation des milieux, artificialisation) et une opportunité pour restaurer des continuités écologiques et améliorer l’intégration paysagère du réseau routier.
La collectivité souhaite ainsi disposer d’une méthode opérationnelle pour identifier les sites à fort potentiel, définir des solutions de renaturation adaptées et structurer une stratégie reproductible à l’échelle de l’ensemble du réseau départemental.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema a accompagné le Département en développant une méthodologie de renaturation testée sur quatre sites pilotes représentatifs des différentes typologies de délaissés (rural, urbain, ouvrage d’art, site à enjeu paysager).
À partir d’un recensement initial de 70 sites représentant environ 18 hectares, une sélection a été réalisée afin d’expérimenter des solutions concrètes et adaptées aux contextes locaux.
L’étude a permis de proposer des aménagements favorables à la biodiversité, d’améliorer l’intégration paysagère des sites et de définir des modes de gestion durable, notamment à travers des pratiques de gestion différenciée.
Au-delà des sites tests, le Cerema a conçu une méthodologie reproductible à l’échelle du réseau départemental. Celle-ci est formalisée dans un guide

CONTACT

✉
relation-clients-nouvelleaquitaine@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Aménager avec la biodiversité

opérationnel détaillant les étapes clés, depuis la sélection des sites jusqu’à la mise en œuvre des actions, en intégrant des repères techniques et financiers.
Cette démarche fournit ainsi à la collectivité un véritable outil d’aide à la décision pour déployer une stratégie globale de renaturation.

LE CLIENT / PARTENAIRE

Conseil départemental de la Gironde
Claire Brioude, chargée de mission foncier et renaturation
c.brioude@gironde.fr
Service Protection des Espaces Naturels et Biodiversité - Direction de la Transition Ecologique et de l'Environnement (DTEE)

PILOTE DU PROJET

Direction territoriale Sud-Ouest
Géraldine AUDIÉ-LIÉBERT - Chargée d'Etudes Environnement et Aménagement - g.audie-liebert@cerema.fr
Vanessa RAUEL - Responsable d'études Biodiversité et Aménagement - vanessa.rauel@cerema.fr
Catherine LÉONARD - Responsable de groupe - catherine.leonard@cerema.fr

LE CALENDRIER

Janvier 2024 à Janvier 2026